



"250€ de kit hivernage" pour les SDF dans les CCAS ? Attention à ce message trompeur

Rémi Banet, AFP France

f

t

e

Publié le mercredi 9 décembre 2020 à 18:20

Copyright AFP 2017-2020. Droits de reproduction réservés.

Des publications partagées plus de 10.000 fois sur les réseaux sociaux depuis début décembre appellent les internautes à informer les SDF qu'"ils ont droit à 250€ de kit hivernage" dans les centres communaux d'action sociale (CCAS). En réalité, aucun dispositif de ce type n'existe au niveau national, même si des kits de survie sont distribués au compte-gouttes au niveau local.

"Si vous croisez des SDF, dites-leur SVP qu'ils ont droit à 250€ de kit hivernage au CCAS, des fonds ont été débloqués mais ils n'en font pas la publicité", indique le message viral relayé sur [Snapchat](#), [Twitter](#) et [Facebook](#).



Capture d'écran Twitter prise le 09/12/2020



Capture d'écran Facebook prise le 09/12/2020

Ce message est également très partagé dans des groupes Facebook locaux, à [Aix-les-Bains](#) (Savoie) et [Torcy](#) (Seine-et-Marne) notamment.

Problème : **aucune initiative de ce type n'existe dans ces deux villes, ni au niveau national.**

Contactée par l'AFP, la mairie d'Aix-les-Bains dit n'avoir "*aucune information en ce sens*".

"C'est faux. Il n'y a pas de kit hivernage qui serait distribué par le CCAS, ni 250 euros", explique de son côté le CCAS de Torcy, qui souligne toutefois que les SDF présents sur la commune peuvent solliciter l'obtention d'un sac de couchage auprès de [l'association Empreintes](#) après s'être au préalable signalés auprès du CCAS ou de la Maison des solidarités de la ville.

"Il n'y a pas de kit hivernage pour les sans-abris" mis à disposition par les CCAS au niveau national, a affirmé à l'AFP une porte-parole de la délégation interministérielle à la pauvreté.

Le ministère chargé du Logement dément également l'existence d'un tel "*dispositif national*" et rappelle que le "*champ de compétences*" des CCAS est "*géré par les communes*".

La fondation Abbé-Pierre, qui a [alerté](#) mi-novembre sur la hausse du nombre de sans-domicile fixe – qui s'établit selon elle à 300.000 personnes, deux fois plus qu'en 2012 – dit elle aussi "*ne pas avoir connaissance de ce dispositif*".



Des kits de survie comprenant sacs de couchage et vêtements chauds peuvent toutefois être distribués dans certaines régions par des associations, mais de manière limitée.

[OlaTaNea](#), "*entreprise solidaire*" créée pendant le premier confinement, délivre des kits de survie et des kits d'hygiène à des sans-abris via [l'application Entourage](#), son site internet ou des associations partenaires, "*mais cela ne passe pas par les CCAS*", explique à l'AFP sa présidente, Anne-Gabrielle Compagnon.

La stucture, active principalement en Île-de-France, a distribué une dizaine de kits de survie depuis le printemps, selon sa présidente.

L'association [Urgence SDF](#) dit elle fournir des kits de survie à des CCAS du Nord de la France, mais "*au compte-gouttes*", faute de financements suffisants.

"L'information est totalement fausse. Tous les SDF ne peuvent pas avoir un kit de survie. On ne pourra pas faire des miracles si demain 100 personnes à la rue viennent demander des kits", avertit son président, Thierry Velu.

Dès lors, que faire face à un sans-abri en situation de détresse ? "*Je conseille d'appeler le 115*", répond le président d'Urgence SDF.

Le site spécialisé "Sans A" a également publié un [article de vérification](#) sur ce sujet.

Rémi Banet

Journaliste à l'AFP - Vérification & Réseaux sociaux

[Tous ses articles](#)

AFP France

[Tous ses articles](#)



Vous souhaitez que l'AFP vérifie une information?

- ✉

E-mail
- 📧

Facebook Messenger
- ✉

Message @afpfactuel

Fact-checking AFP

Des contenus prêts-à-publier pour les médias

Découvrir